

MONTAGNE NOIRE

Les échos de la Communauté de Communes

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE NOIRE

N°8 / AOÛT 2017



BROUSSES-ET-VILLARET • CAUDEBRONDE • CUXAC-CABARDÈS • FONTIERS-CABARDÈS • FOURNES-CABARDÈS
FRAÏSSE-CABARDÈS • LABASTIDE-ESPARBAÏRENQUE • LACOMBE • LAPRADE • LASTOURS • LA TOURETTE-CABARDÈS
LES ILHES • LES MARTYS • MAS-CABARDÈS • MIRAVAL-CABARDÈS • PRADELLES-CABARDÈS • ROQUEFÈRE
SAINT-DENIS • SAISSAC • SALSIGNE • TRASSANEL • VILLANIÈRE • VILLARDONNEL

MONTAGNE NOIRE

Les échos de la Communauté de Communes

Sommaire

- > **BROUSSES-ET-VILLARET**
Hôtel de Ville Bourg - 11390 Brousses et Villaret
04 68 26 51 79 ☎ 04 68 47 89 71
E-mail : mairiebrousset-villaret@wanadoo.fr
- > **CAUDEBRONDE**
Place des tilleuls - 11390 Caudebronde
04 68 26 54 43 ☎ 04 68 26 54 43
E-mail : mairie.caudebronde@free.fr
- > **CUXAC-CABARDÈS**
3 place Antoine Courrière - 11390 Cuxac-Cabardès
04 68 26 50 06 ☎ 04 68 26 63 94
E-mail : mairiecuxaccabardès@wanadoo.fr
Site Internet : www.cuxac-cabardès.com
- > **FONTIERS-CABARDÈS**
5 rue de la Mairie - 11390 Fontiers-Cabardès
04 68 26 52 61 ☎ 04 68 26 63 72
E-mail : mairie.de-fontiers-cabardès@wanadoo.fr
- > **FOURNES-CABARDÈS**
5 rue de la Mairie - 11390 Fontiers-Cabardès
04 68 77 16 65 ☎ 09 57 19 22 74
E-mail : fournescabardès@free.fr
- > **FRAISSE-CABARDÈS**
4 rue de la Mairie - 11600 Fraisse-Cabardès
04 68 26 51 69
E-mail : commune.fraisse.cabardès@orange.fr
- > **LA TOURETTE-CABARDÈS**
Le Village - 11380 La Tourette-Cabardès
04 68 26 33 92
E-mail : mairiedelatourettecabardès@orange.fr
- > **LABASTIDE-ESPARBAÏRENOUE**
3 impasse de la Mairie - 11380 Labastide-Esparbairénoüe
04 68 26 30 78
E-mail : mairie.labastidesparbairénoüe@wanadoo.fr
- > **LACOMBE**
2 rue de la Mairie - 11310 Lacombe
04 68 26 61 69 ☎ 04 68 26 42 83
E-mail : lacombe.mairie@wanadoo.fr
- > **LAPRADE**
2 rue de la Mairie - 11390 Laprade
04 68 26 62 24 ☎ 04 68 26 62 24
E-mail : mairie.laprade11@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairielaprade11.wix.com/11390
- > **LASTOURS**
1 route de Fournes - 11600 Lastours
04 68 77 16 76 ☎ 04 68 77 16 76
E-mail : mairiedelastours@orange.fr
- > **LES CAMMAZES**
27 rue de la Fontaine - 81540 Les Cammazes
05 63 74 11 83
E-mail : lescammazes@wanadoo.fr
- > **LES ILHES-CABARDÈS**
Place de la Mairie - 11380 Les Ilhes-Cabardès
04 68 77 10 34 ☎ 04 68 77 10 34
E-mail : commune-de-les-ilhes@orange.fr
- > **LES MARTYS**
4 place de la Mairie - 11390 Les Martyrs
04 68 26 56 46 ☎ 04 68 26 55 93
E-mail : mairie-les-martys@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-les-martys.com
- > **MAS-CABARDÈS**
3 rue de la Mairie - 11380 Mas-Cabardès
04 68 26 30 24 ☎ 04 68 26 32 07
E-mail : mairiemascabardès@orange.fr
Site Internet : www.mas-cabardès.wix.com/mas-cabardès
- > **MIRAVAL-CABARDÈS**
Place de la Mairie - 11380 Miraval-Cabardès
04 68 26 33 52 ☎ 04 68 26 31 06
E-mail : miraval.cabardès@wanadoo.fr
- > **PRADELLES-CABARDÈS**
9 place de la Tour - 11380 Pradelles-Cabardès
04 68 26 15 48 ☎ 04 68 26 60 59
E-mail : mairie.pradelles@wanadoo.fr
- > **ROQUEFÈRE**
Le Village - 11380 Roquefère
04 68 26 31 24
E-mail : mairie.roquefere@orange.fr
- > **SAINT-DENIS**
9 av. Corp France de la Montagne Noire - 11310 St-Denis
04 68 26 40 33 ☎ 04 68 26 40 63
E-mail : mairie.stdenis11@orange.fr
- > **SAISSAC**
4 place de la Mairie - 11310 Saissac
04 68 24 40 22 ☎ 04 68 24 41 08
E-mail : commune.saissac@orange.fr
Site Internet : www.saissac.fr
- > **SALSIGNE**
11 Grand Rue - 11600 Salsigne
04 68 77 14 69 ☎ 04 68 77 56 45
E-mail : mairiedesalsigne@gmail.com
Site Internet : www.salsigne.fr
- > **TRASSANEL**
Le Village - 11160 Trassanel
04 68 26 11 92 ☎ 04 68 26 11 92
E-mail : mairie.trassanel@wanadoo.fr
- > **VILLANIÈRE**
Route de Cuxac-Cabardès - 11600 Villanière
04 68 77 15 65 ☎ 04 68 77 41 01
E-mail : communedevillaniere@orange.fr
Site Internet : www.communedevillaniere.e-monsite.com
- > **VILLARDONNEL**
2 place de la Libération - 11600 Villardonnel
04 68 26 52 41 ☎ 04 68 26 65 16
E-mail : commune-de-villardonnell@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairiedevillardonnell.net

Contactez les services de la Communauté de Communes de la Montagne Noire :

- **Siège Administratif**
Route de Mas-Cabardès
11380 Les Ilhes-Cabardès
Tél. : 04 68 11 12 40
Fax : 04 68 11 12 41
E-mail : contact@cdcmontagneoire.fr
Ouvertures publics :
• Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h00 / 12h00 et 14h00 / 18h00
• Vendredi : 9h / 12h00
- **Antenne Administrative de Cuxac**
Place Antoine Courrière - 11390 CUXAC-CABARDÈS
Tél. : 04 68 24 77 21
- **Antenne Administrative de Saissac**
22 Quartier Saint-Jean - SIVOM du Cabardès - 11310 SAISSAC
Tél. : 09 66 93 64 11
- **Direction Générale des Services :**
Service Administratif : 04 68 11 12 40
- **Service ENVIRONNEMENT**
- Collecte des ordures ménagères / SPANC : 04 68 11 60 35
- Déchetterie de Cuxac-Cabardès : Jours et horaires d'ouvertures : Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 14h00 - 18h00 Samedi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
- Déchetterie de Saissac : Jours et horaires d'ouvertures : Mardi, Mercredi : 14h00 - 18h00 Samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
- Déchetterie de Salsigne : 04 68 71 55 21 Jours et horaires d'ouvertures : Mercredi et Samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
- Service Randonnées : 04 68 72 13 28
- **Service TOURISME**
- Office Intercommunal de Tourisme de la Montagne Noire
Site Internet : www.tourisme-montagneoire.com
• Bureau d'information de Saissac
Salle Lagarrigue
Place de la Mairie - 11310 SAISSAC
Tél. : 04 68 76 64 90
E-mail : saissac@tourisme-montagneoire.com
- **Service ENFANCE JEUNESSE - CULTURE - SPORTS**
- Écoles / ALAE / Crèches / Centre de loisirs : 04 68 11 12 48
- Crèche intercommunale « Collin Colline » / CUXAC : 04 68 26 36 71
- Crèche intercommunale « Les Petits Montagnards » SAISSAC : 04 68 76 64 76
- **Service DU RELAIS DES SERVICES PUBLICS RSP** : 04 68 26 33 22
- Opération Habiter Mieux / Autonomie : 04 68 11 60 30
- **Service DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- Chartre Forestière / Société d'Économie Mixte Bois Énergie : 04 68 11 12 43
- **Service COMMUNICATION**
- Site Internet/Newsletter : 04 68 11 12 45
- **Service PISCINE INTERCOMMUNALE**
3 allée des Platanes - 11390 CUXAC-CABARDÈS
04 68 26 50 90

PISCINE
4
INTER COMMUNALE

TAD - MSAP
5

ENFANCE JEUNESSE
6/7
ALSH / TAP / ALAE / CRECHES

DÉV. ÉCONOMIQUE
8

TRANSPORT
9
À LA DEMANDE

ENVIRONNEMENT
10/11

COMMUNICATION
12

L'été 2017 bat son plein rythmé par les fêtes de village, les animations sportives et culturelles comme le festival Guitares à travers chants ou Jazz à Roquefère. Notre rôle d'élu est simple, essayer d'aider au mieux cette **fibres du bénévolat** qui est une richesse du territoire. Mais attention, cette fibre naturelle n'est pas immuable et éternelle, Mesdames et Messieurs les plus jeunes : **adhérez, aidez, prenez le relais** pour que ce magnifique travail présent dans nos communes depuis des décennies ne soient pas écrit au passé ! Je compte sur vous !

Le centre de loisirs ALSH déjà ouvert aux vacances de printemps est ouvert 5 semaines cet été les familles ont une offre de garde avec des activités toujours de qualité.

La piscine intercommunale poursuit son activité en essayant de s'adapter et d'innover pour répondre au mieux aux besoins du territoire.

Nos 2 crèches font l'unanimité cette année encore avec plus de 100 familles qui utilisent ce type de garde. Les écoles du territoire accueillent près de 500 élèves, les équipes pédagogiques font un gros travail pour faire face à l'hétérogénéité des enfants, les TAP proposés sont divers et variés, ils donnent une ouverture sportive, culturelle et sociale à nos enfants. Je tiens à féliciter l'ensemble des personnels qui les mettent en place.

Avec la nouvelle majorité « En marche », la question des rythmes scolaires est devenue d'actualité avec 2 annonces : l'arrêt du fond d'amorçage permettant de financer une partie des TAP et la possibilité d'un passage à 4 jours scolaires. Vous comprendrez aisément, qu'avec 500 élèves scolarisés et plus de 50 agents concernés nous ne pouvions modifier l'organisation en quelques jours d'un coup de baguette magique. Ma position qui est celle de la CDC est claire, je l'ai rappelé plusieurs fois en mai et juin, la question du **passage à 4 jours**, pour l'ensemble des écoles de la Montagne Noire sera à l'ordre du jour pour la **rentrée 2018**, je souhaite un travail concerté, préparé, affiné avec tous les collèges d'élus dans les conseils d'écoles et avec les représentants des agents de la CDC au niveau du Comité Technique. La possibilité d'un ALSH le mercredi sera elle aussi envisagée.

Le service environnement met en place une nouvelle organisation. Les règles environnementales et la suppression des sacs jaunes ont rendu indispensable l'achat d'une 2ème benne de ramassage. Cet investissement va aussi permettre d'uniformiser le travail des 12 agents du service sur toute la Montagne Noire. Chaque commune aura au moins un passage pour les ordures ménagères et un passage pour les containers à emballages par semaine. Un cabas destiné au **tri sélectif** a été distribué ou va l'être prochainement dans chaque foyer. Les chiffres de la collecte/tri sur les communes test ont montré un gros effort citoyen de l'ensemble des habitants et de ce fait une importante baisse du tonnage des ultimes. **Je vous félicite !** Dans toutes les communes, la question des personnes seules avec difficulté motrices se pose. Ces personnes étant dans le besoin en raison de leurs soucis moteurs, ce sont déjà leurs familles ou leur aide-ménagère qui assurent leurs courses alimentaires, leurs déplacements à la boulangerie ou à la pharmacie ainsi que le dépôt du tri sélectif et donc celui des ordures ménagères. Dans le cas où en raison de l'âge ou de la maladie vous connaîtriez, une personne isolée, malade ou infirme, vous pouvez contacter la MSAP de la Montagne Noire au 04.68.26.33.22, ce service pourra vous aider à trouver une solution. Nous vivons sur le territoire, nos enfants fréquentent les crèches, les écoles ou le collège, nos parents ou nos grands-parents ont aussi des soucis moteurs. C'est ensemble par le dialogue, la solidarité et la raison que nous arriverons à avancer.

Dans cette logique, pour faciliter le déplacement des personnes, sans permis, sans véhicule, des plus jeunes comme des plus âgés, le **TAD** transport à la demande va être activé. **Qu'es aquò ?** Il s'agit d'un transport les mardis et samedis matin, ainsi que les samedis après-midi, la réservation se fait la veille jusqu'à 12h, le coût est d' 1€ / trajet. Ce service très souvent demandé par la population va faciliter la vie quotidienne. Tous les habitants du territoire pourront l'utiliser, vous retrouverez les détails dans ce numéro.

Pour les services aux seniors, le devenir du SIVOM est toujours d'actualité. Les 23 communes devront montrer une solidarité politique et financière sans faille avec la signature d'un pacte de confiance cadrant la transition du SIVOM vers la CDC. C'est cette voix que je défendrai. Une réunion importante avec les services de tutelle et fiscaux, la CDC et le SIVOM s'est déroulée fin juin, nous attendons des assurances écrites pour avancer sur ce dossier primordial pour nos personnes âgées et sensible d'un point de vue financier.

La politique touristique continue de se mettre en place, grâce à l'Office Intercommunal de Tourisme, OIT de la Montagne Noire qui fédère les forces vives du territoire. Le **1^{er} Bureau d'Information Touristique** du territoire a été inauguré à Saissac. Nous remercions encore la commune qui a financé ce projet et qui par convention le met à la disposition de l'OIT. La CDC de son côté participe très largement à son fonctionnement avec plus de 60 000 € annuel de budget. Le 2^{ème} BIT sera bientôt opérationnel à l'ancienne gare de Lastours. Ainsi notre structuration touristique démarrée en 2014, sera effective avec nos 2 portes d'entrées patrimoniales permettant des retombées économiques sur toutes nos communes.



Cyril DELPECH

Président
de la Communauté
de Communes
de la Montagne Noire

Le contrat de ruralité signé et validé avec l'état va permettre de mettre encore le Tourisme à l'avant et de rendre le territoire attractif, avec le Projet de Musée de la Métallurgie en Montagne Noire à Lastours, le nouvel éclairage du château de Saissac ou des projets d'activités sportives et de loisirs. Une première **aire de co-voiturage** devrait voir le jour d'ici la fin de l'année près de la RD118 dans le cadre du Territoire à Énergies Positives pour la Croissance Verte.

Je vous souhaite un été, festif, amical et reposant sur notre territoire. Devenez acteur, rejoignez l'armée de bénévoles que je ne me lasse pas de féliciter, pour qu'ensemble notre Montagne Noire pétille d'activités !

Bon été, bonne lecture !

PISCINE INTERCOMMUNALE



LES CHIFFRES DE LA SAISON 2016/2017

Ce sont encore 547 écoliers hors CDC qui ont pu profiter des activités nautiques grâce à la confiance des élus des communes voisines de notre Communauté !

426 enfants des écoles de notre collectivité ont pu participer aux séances de natation durant cette année scolaire qui s'achève avec des diplômes et des jeux !

La participation du département a permis à 246 collégiens d'intégrer la natation à leur programme scolaire.

PRÉPARATION SAISON 2017/2018

Pour nos fidèles abonnés 2016/2017, les inscriptions se dérouleront du 4 au 8 septembre 2017. Pour les nouveaux abonnés et les retardataires, inscriptions du 11 au 15 septembre 2017.

Jours d'inscriptions à la Piscine Intercommunale : les lundis, les mardis, les jeudis et les vendredis de 10h30 à 12h et de 13h30 à 18h30. Les mercredis de 10h30 à 12h et de 13h30 à 19h00.

TOUTES LES ACTIVITÉS 2017/2018

- **Jardin Aquatique de 2 à 4 ans**, découverte du milieu aquatique avec un accompagnant
- **Pré-Apprentissage de 4 à 6 ans**, découverte de son corps dans le milieu aquatique
- **Apprentissage à partir de 6 ans**, apprentissage de la brasse, du dos et du crawl sur 3 niveaux
- **Perfectionnement Enfant de 8-9 ans à 13 ans**, approfondissement des différentes nages et découverte d'activités aquatiques
- **Aquadétente en direction des adultes**, apprentissage de la natation et nage détente
- **Perfectionnement Adulte à partir de 14 ans**, approfondissement des différentes nages
- **Aquagym à partir de 14 ans**, travail et renforcement musculaire sur l'ensemble du corps
- **Aquabike à partir de 16 ans**, renforcement cardio musculaire

ZEN, SOYONS ZEN !

Au mois de novembre, la soirée zen tant attendue se déroulera à la Piscine. Au programme, détente dans et en dehors de l'eau, relaxation, décontraction musculaire... Tout sera prévu afin que vous profitiez de quelques heures de cocooning !

HALLOWEEN

Au vu du succès de l'édition 2016 de l'animation Halloween, nous vous proposons de recommencer cette année ! Le samedi 21 octobre 2017, les contes, le maquillage et les jeux aquatiques seront de la partie pour une après-midi récréative à la Piscine Intercommunale.

Vous trouverez toutes les informations concernant la piscine sur notre site

www.cdcmontagnenoire.fr

et sur la page Facebook <https://www.facebook.com/piscineintercommunaledelamontagnenoire>



SE DÉPLACER dans la Montagne Noire, c'est possible !

Pour mieux répondre à vos besoins en matière de transport en commun, la Communauté de Communes en partenariat avec la région Occitanie et le Département de l'Aude crée un nouveau service de transport à la demande. Vous appelez, vous vous abonnez, vous réservez votre trajet pour le lendemain et ... c'est tout !

Pour faciliter les déplacements.
Ce service s'inscrit dans une volonté globale de la Communauté de Communes d'ouvrir le territoire sur l'extérieur. En plus du service de transport à la demande, cet objectif se traduit pas la mise en place progressive d'aires de co-voiturage, de bornes de recharges pour véhicules électriques, et de l'amélioration de l'accès à internet par de la montée en débit ou par du très haut débit.

COMMENT ÇA MARCHE ?

• Grâce au transport à la demande, vous pouvez vous rendre dans les

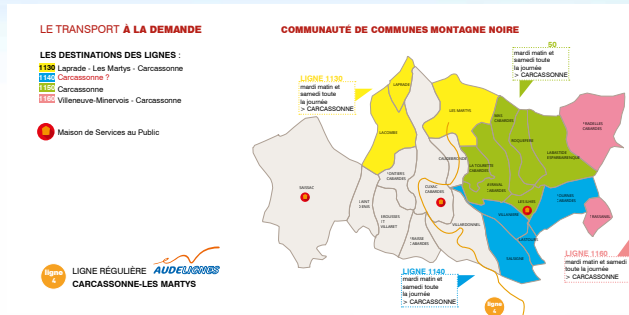
communes desservies en réservant votre place la veille de votre déplacement avant 12 h 00.

• Il existe 4 lignes de transport à la demande dans notre intercommunalité. Chacune circule le mardi matin et le samedi. Pour connaître les jours et les itinéraires, consultez la carte ci-contre.

LES LIGNES LES HORAIRES (sur réservation)

Les points d'arrêts s'effectuent sur les aires de bus déjà existantes.

- Ligne n° 1130 : Lacombe – Les Martys (Vers ligne Aude Ligne)
- Ligne n° 1150 : Secteur de Mas-Cabardès – Carcassonne
- Ligne n° 1140 Secteur Lastours - Carcassonne
- Ligne n° 1160 : Trassanel – Villeneuve-Minervois



MSAP MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE LA MONTAGNE NOIRE

msap@cdcmontagne noire.fr
Tél. 04 68 26 33 22

Communauté de Communes de la Montagne Noire
Route de Mas-Cabardès
11380 LES ILHES CABARDES

Les horaires

Lundi 9h-12h30 et 13h30-17h30 (sur rendez-vous)
Mardi 9h-12h30 et 13h30-17h30 (sur rendez-vous)
Jeudi 9h-12h30 et 13h30-17h30 (sur rendez-vous)
Vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h30 (sur rendez-vous)

Les permanences

Mairie de Cuxac-Cabardès (sur rendez-vous) Lundi 9h00-12h00
SIVOM du Cabardès (sur rendez-vous) Lundi 14h00-17h30

CONTACTEZ VOTRE INTERLOCUTRICE AFIN DE CONNAÎTRE LES DATES DE PERMANENCES

POUR RÉSERVER

1 Vous devez vous enregistrer en ligne ou sur papier (voir formulaire) pour disposer d'un numéro d'adhérent.

2 Pour toutes les lignes : la veille du déplacement, avant midi, vous appelez la plateforme de réservation au 04 68 72 83 49 et vous indiquez votre trajet.

Le soir même, des horaires vous seront communiqués pour l'aller et le retour.

Le jour J, le bus récupère les passagers sur les différents points du trajet.

À QUEL PRIX ?

Comme pour toutes les lignes régulières, le prix du ticket est de 1 euro (2 euros aller-retour) à payer directement dans le bus.

AVANTAGES

Vous bénéficiez d'un transport adapté à vos besoins pour un prix modique

En plus des lignes du transport à la demande, le territoire est également desservi par trois lignes régulières.

- La Ligne A Pépieux-Carcassonne pour la commune de Pradelles-Cabardès
- La ligne D Saissac-Carcassonne
- La ligne J Fontiers – Saint-Denis – Fraïsse- Carcassonne

Informations sur rtca.carcassonne-agglo.fr

- La ligne Audeligne
- La Ligne 4 Les Martys – Carcassonne

Informations sur aude.fr

Ainsi, les 23 communes de la Communauté bénéficient d'un transport, soit par l'intermédiaire des lignes régulières soit par le transport à la demande.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU TRANSPORT À LA DEMANDE

ADHÉSION GRATUITE

DEUX POSSIBILITÉS :

1 ADHÉSION EN LIGNE

Sur la page internet du Département www.aude.fr/inscription-tad

2 ADHÉSION PAR COURRIER

Bulletin ci-dessous à compléter et à renvoyer à :

TAD
Service Transports
Département de l'Aude
Allée Raymond-Courrière
11855 CARCASSONNE CEDEX 9

Nom/Prénom.....
Date de naissance.....
Adresse.....
.....
.....
Commune.....
Code postal.....
Téléphone.....
Courriel (facultatif).....

Salarié Retraité
 Bénéficiaire minima sociaux Demandeur d'emploi

ENFANCE JEUNESSE

PETITE ENFANCE



COLLIN COLLINE



Au-delà des activités proposées au sein de la structure notamment la venue d'un intervenant musique, les enfants ont participé à de nombreuses sorties. L'ouverture sur l'extérieur étant une notion essentielle du projet pédagogique l'équipe a profité de la richesse des différentes infrastructures du territoire : découverte de la caserne des pompiers, visite du parc éolien, joies de la piscine, spectacles de l'Eau Vive mais aussi participation à une séance de cinéma à Carcassonne. Les enfants quittant la crèche pour faire leur rentrée à l'école en septembre sont allés faire connaissance avec la maîtresse, l'ATSEM, les futurs copains et visiter la classe

STRUCTURES MULTI-ACCUEIL

2 structures multi-accueil intercommunales d'une capacité de 36 places pour couvrir les besoins des familles de l'ensemble du territoire et qui ont affirmé leur dynamisme !

Collin Colline a pu accueillir 44 enfants habitant sur le territoire sur des accueils réguliers et occasionnels grâce à sa capacité de 20 places.

Les Petits Montagnards avec sa capacité de 16 places n'a pas désempli avec 46 enfants accueillis depuis le début de l'année.

LES PETITS MONTAGNARDS

L'ouverture vers l'extérieur est également un axe fort du projet pédagogique. A travers un partenariat avec l'EHPAD voisin, les enfants ont rendu visite à nos aînés lors d'une chasse aux œufs de Pâques dans le parc sous leurs yeux attentifs puis pour assister à un spectacle de cirque et partager un bon goûter. Ensuite les enfants ont pu faire têter de petits agneaux nouveau-nés. Ils ont également pu assister à un spectacle « voyage en mer » proposé par l'Eau Vive. Le « café-parent » est toujours proposé régulièrement aux parents, c'est ainsi l'occasion de leur montrer les progrès au sein d'un groupe collectif et de faire connaissance entre parents. L'année s'est terminée par la venue d'un photographe pour le plaisir des enfants et des familles qui ont pu immortaliser leur passage en crèche.



POINT TRAVAUX 2017

Afin d'optimiser l'espace de la structure, des travaux de réaménagement du patio ont eu lieu avec la participation financière de l'Etat, du Département et de la Caisse d'Allocations familiales de l'Aude. C'est avec plaisir que, chaque jour, l'équipe et les enfants investissent ce nouvel espace tant au moment du repas que pour danser ou faire des activités en petit groupe

FERMETURE ESTIVALE

La structure les Petits Montagnards sera fermée du 24 juillet au 18 août 2017, Collin Colline prendra ses vacances du 7 au 31 août 2017. La journée du 1er septembre sera consacrée à une pré-rentree des équipes et les enfants seront accueillis à partir du 4 septembre 2017.

Vous trouverez toutes les informations concernant les Structures Multi-Accueil sur notre site www.cdcmontagnenoire.fr .
Collin Colline – 04.68.26.36.71
Les Petits Montagnards – 04.6876.64.76

JEUNESSE

ALSH DU PRINTEMPS 2017



Pour la deuxième année, l'accueil de loisirs sans hébergement intercommunal (ALSH) a ouvert ses portes durant les vacances scolaires de Printemps du lundi 3 au vendredi 7 avril 2017 à Cuxac-Cabardès dans les locaux du groupe scolaire mis à disposition par la commune de Cuxac-Cabardès.

49 enfants de 3 à 12 ans résidant sur les communes de la CDC ont pu s'amuser autour d'activités artistiques et sportives sur la thématique « **I LOVE MON PATRIMOINE** » proposées par l'équipe d'animation.

Devant cette réussite et ce réel besoin des familles, l'ALSH devrait accueillir vos enfants sur une semaine durant les vacances scolaires de **Printemps 2018** en complément des 5 semaines estivales. Un bilan des nouvelles modalités d'inscription soit l'accueil avec un minimum de **3 ou 4 jours par semaine**, sera fait en fin d'année afin d'évaluer de l'opportunité de les reconduire pour 2018.

MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DE 16 À 25 ANS



Si vous avez entre 16 et 25 ans et avez besoin d'informations ou de conseils dans les domaines de la santé, du logement, de la formation et de l'emploi...

Dans le cadre du partenariat entre la Communauté de Communes et la Mission Locale Ouest Audois (anciennement Mission Locale du Bassin Carcassonnais), un conseiller de la Mission Locale assure des permanences sur les communes de Cuxac-Cabardès, Saissac, Salsigne et Villardonnel avec ou sans rendez-vous.

Pour en savoir plus sur les dates des prochaines permanences, consulter le site de la CDC www.cdcmontagnenoire.fr



ALSH ÉTÉ

Pour cet été, l'ALSH ouvrira ses portes du 10 juillet au 11 août. Si vous souhaitez inscrire votre enfant, vous pouvez contacter le service Enfance Jeunesse au 04 68 11 12 48. La période d'inscription étant terminée, les places disponibles sont sous réserve de l'encadrement suffisant. Vous pouvez consulter le planning des activités pour cette période sur le site internet www.cdcmontagnenoire.fr

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

En vue du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse D'Allocations familiales de l'Aude de 2018 à 2021, un diagnostic va être réalisé sur le deuxième semestre afin d'élaborer un plan d'actions en matière d'Enfance Jeunesse soit le maintien d'actions existantes et/ou développement de nouvelles actions en adéquation avec les besoins des familles et la logique de territoire.

ENFANCE

RAPPEL INSCRIPTIONS TAP/ALAE

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants aux TAP et à l'ALAE (matin, midi et soir) pour la rentrée scolaire 2017-2018 ont reçu un dossier d'inscription ainsi que le règlement intérieur. Ce dossier peut être ramené incomplet avant le 3 juillet 2017 aux agents du périscolaire. **Les pièces manquantes et/ou le dossier complet devront impérativement être rapportés le jour de la rentrée soit le lundi 4 septembre 2017. Passée cette date, votre enfant ne pourra pas fréquenter le périscolaire (ALAE matin, cantine, TAP, ALAE soir).**

Des permanences seront effectuées par les agents de l'ALAE afin de remettre le dossier d'inscription TAP/ALAE sur les écoles le :

- vendredi 1^{er} septembre 2017 de 15h00 à 19h00 pour le site de Cuxac-Cabardès,
- vendredi 1^{er} septembre 2017 de 17h00 à 19h00 pour les sites de St-Denis et Saissac.

REMARQUE : En cas d'égaré du dossier d'inscription TAP/ALAE, il vous est possible d'obtenir un nouvel exemplaire par téléchargement sur le site www.cdcmontagnenoire.fr, rubrique enfance jeunesse.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AMÉNAGEMENT EN MONTAGNE NOIRE

LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE PROGRESSE EN MONTAGNE NOIRE

Le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques se développe en Montagne Noire. Dans le cadre d'un plan départemental géré par le SYADEN. Les communes de Cuxac Cabardès et Saissac ont vu l'installation des premières bornes. A terme, il est prévu 2 bornes sur Saissac, 2 bornes sur Cuxac Cabardès et une borne à Lastours.



Les propriétaires de véhicules électriques pourront ainsi recharger leur batterie tout simplement avec leur carte bleue après avoir réservé leur temps de recharge par avance sur un outil en ligne afin d'être sûr que l'emplacement est disponible au moment de leur passage.

Il est à noter également que plusieurs communes (Cuxac Cabardès, Fontiers Cabardès et Villardonnel) et l'intercommunalité ont réalisé une commande groupée de véhicules électriques pour les besoins de leurs services. Les habitants pourront donc avant la fin de l'année avoir le plaisir de croiser ces nouveaux véhicules propres sur les routes de la Montagne Noire.

TOURISME EN MONTAGNE NOIRE



UN 1^{ER} BUREAU INFORMATION TOURISTIQUE OUVERT À SAISSAC
UN 2^{ÈME} EN TRAVAUX À LASTOURS

La politique touristique continue de se mettre en place, grâce à l'Office Intercommunal de Tourisme, OIT de la Montagne Noire qui fédère les forces vives du territoire. Le 1er Bureau d'Information Touristique du territoire a été inauguré à Saissac. Nous remercions encore la commune qui a financé ce projet et qui par convention le met à la disposition de l'OIT

LES BALADES FRAICHEUR DE LA MONTAGNE NOIRE



AOÛT 2017



MARDI 1 ENTRE FORÊTS ET TOURBIÈRES



LAPRADE-BASSE

Distance : 8 km - Temps : 3h

Rendez-vous : 9h au Parking Entrée village de Laprade-Basse

Cet agréable parcours nous conduira sur des sentes sillonnant la forêt de feuillus. Cà et là, des bornes thématiques ponctuent le circuit, avec en toile de fond, le très beau lac de Laprade Basse.

MARDI 8 LA RIGOLE DE LA MONTAGNE ET LE BARRAGE DU LAMPY**SAISSAC****Distance : 7 km****Rendez-vous : 9h au Parking du Stade (sortie ouest Saissac) puis covoiturage vers le point de départ**

Suivons la Rigole, merveilleux ruisseau artificiel creusé sous le règne de Louis XIV par Pierre Paul Riquet inventeur du Canal du Midi. Nous parlerons de la grande ingéniosité de cet homme. Séquoias et arbres majestueux ponctuent le parcours.

MARDI 15 LES GLACIÈRES DE PRADELLES-CABARDÈS**PRADELLES-CABARDES****Distance : 8 km - Temps : 3h****Rendez-vous : 14h au Lac de Pradelles-Cabardès**

Au XIX siècle, quelques habitants audacieux et entreprenants se jettent dans l'aventure de la Glace Neige et commercent avec les villes environnantes. Il nous reste, çà et là, d'étranges constructions et une histoire : celle des « inépuisables glaciers de la Montagne Noire ».

MARDI 22 LA PERLE VERTE DE LA MONTAGNE NOIRE**FONTIERS-CABARDES****Distance : 8 km - Temps : 2h30****Rendez-vous : 9h au Parking centre village**

Le village embrasse l'horizon sur les Pyrénées, les terres sont fertiles, ombragées de beaux hêtres, environnées de jardins et de vertes prairies, d'où jaillit une eau abondante et limpide...

**MARDI 29 CALCAIRE ET GROTTES, LA ROCHE À FLEUR DE PEAU****TRASSANEL****Distance : 8 km - Temps : 3h****Rendez-vous : 9h au Parking à l'entrée du village**

Autre facette de cette Montagne Noire... et blanche !
(BONNES CHAUSSURES RECOMMANDÉES SUR CE PARCOURS, S'EFFECTUANT SUR SENTIERS MULETIERS CAILLOUTEUX).

RECOMMANDATIONS ET PRÉCAUTIONS :

Prévoyez chaussures de marche confortables, chapeau et petit sac à dos dans lequel on glissera sa bouteille d'eau. Chiens tenus en laisse. Retours prévus vers 12h (sauf pour celle de Pradelles-Cabardès qui démarre à 14h). Pensez à prendre un pique-nique si vous souhaitez rester sur place. A proximité, des restaurants pourront aussi vous accueillir.

**FACILE****MOYEN****MOYEN +****DIFFICILE**

SERVICE

ENVIRONNEMENT

HARMONISATION DE LA COLLECTE SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

● Côté ex CABARDES MONTAGNE NOIRE :

Les ordures ménagères continuent à être déposées dans des sacs fermés dans les bacs prévus à cet effet. Vous pouvez encore alléger le poids de votre poubelle en compostant ce qui peut l'être.

Le verre continue à être amené dans les colonnes qui sont en place sur les différents points de tri.

Pour les emballages ménagers recyclables (Bouteilles plastiques, conserves, cannettes, emballages carton, aérosols, briques alimentaires, journaux, revues, magazines,...), un cabas de pré-collecte vous a été distribué. Une fois plein, celui-ci doit être vidé en vrac dans des containers à capots jaunes qui ont été disposés à proximité de vos habitations ou qui sont venus remplacer les colonnes à emballages sur les points de collecte.

● Côté ex HAUT-CABARDES :

À partir du mois de Septembre, les tournées de ramassage des ordures ménagères (sac noir) et des emballages ménagers (sac jaune) vont être mécanisées (les agents techniques de la Communauté de Communes ne ramasseront plus « à la main » mais avec l'aide d'un camion Benne à Ordures Ménagères).

Quelques changements vont donc avoir lieu, à savoir :

- Une réorganisation de la disposition des containers (toutes les rues de la commune n'étant pas accessibles avec un camion benne).
- Les sacs noirs (ordures ménagères) continueront à aller dans les bacs prévus à cet effet.
- Les sacs jaunes (qui seront remplacés ensuite par des cabas de pré-collecte) seront à déposer dans des bacs à capots jaunes disposés dans les villages.
- Vous devrez continuer à amener le verre dans les colonnes qui sont déjà en place.

Pour plus de renseignements : Service Environnement au
04 68 11 60 35



MARS 2017 : DURANT UNE SEMAINE LES AGENTS EFFECTUENT LES TOURNÉES AVEC UNE BENNE DE REMPLACEMENT, LA BENNE « PRINCIPALE » ÉTANT EN MAINTENANCE À L'USINE FAUN À BÉZIERS. ASTUCES DE TRI

COLLECTE TEXTILE

● Entreprise d'insertion « Le Relais »

Des colonnes de récupération sont en place sur les déchèteries de la Communauté de Communes. Vous pouvez y déposer des vêtements, des nappes, du linge de maison, des chaussures...

Le Relais récupère le textile déposé et l'achemine vers sa plateforme de tri située à Mazamet. Là-bas, un tri est réalisé par des hommes et des femmes en insertion.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Choisir les matières recyclées, c'est limiter les émissions de gaz à effet de serre et contribuer aux économies d'énergie.
- Recycler 1 tonne de papier ou de carton, économise : 1,3 tonne de bois, la consommation énergétique annuelle d'une personne et sa consommation d'eau pour 2 mois.
- Avec 25 000 tonnes de journaux, on fabrique 15 milliards de crayons et on épargne 15 000 hectares de forêt.

INFO DECHETERIE CUXAC CABARDES



Benne Mobilier

Une benne de récupération de tout ce qui est considéré comme du mobilier (chaises, fauteuils, tables, literie, meubles, rangements,...) a été mise en place sur la déchèterie de Cuxac-Cabardès début Avril. Cette benne est enlevée gratuitement par l'organisme éco-mobilier qui paie directement les rotations à un prestataire de transport. Le contenu de la benne est ensuite entièrement recyclé. Tout ce qui va dans cette benne ne va plus dans les bennes à encombrants et à bois qui elles ont des coûts d'enlèvement et de traitement payants. La priorité a été donnée à la déchèterie de Cuxac (en attendant d'avoir d'autres bennes sur nos 2 autres déchèteries) car c'est là que sont captés les plus gros tonnages, et c'est aussi la déchèterie la plus fréquentée.

Les textiles sont destinés à divers usages :

- Réutilisation directe (5 à 10%),
- Utilisation en chiffons d'essuyage ou transformation en « Métisse », isolant thermique et acoustique pour le bâtiment (50%),
- 40% des articles sont exportés, essentiellement vers l'Afrique, après avoir été triés. Les clients sont soit des grossistes, soit les structures du Relais sur place, qui les re-trient plus finement afin de créer de l'emploi.

COMPOSTEURS

Des composteurs individuels sont disponibles à la Communauté de Communes pour 15 euros seulement. Il s'agit d'un modèle en bois en version 400 litres. Ces composteurs vous sont fournis par le COVALDEM11 (COLlecte et VALorisation des DEchets Ménagers de l'Aude) en partenariat avec la Communauté de Communes de la Montagne Noire. Une convention devra être signée entre les trois parties (particulier, communauté et covaldem11) pour le paiement des composteurs et pour leur remplacement quand celui-ci deviendra nécessaire. Le compostage permet de réduire le volume de votre poubelle et de fabriquer un engrais naturel pour votre jardin à moindre coût.

**RENSEIGNEMENTS LE LUNDI, LE MERCREDI
ET LE VENDREDI MATIN AU 04 68 11 60 35**



SYMBOLES SUR LES EMBALLAGES

Le point vert (double flèche) :

Ce logo est présent sur 95 % des emballages. Il n'apporte aucune consigne de tri. Il informe que l'entreprise (qui met en vente le produit emballé) participe financièrement au programme de valorisation des emballages (collecte, tri, recyclage) organisé par Eco Emballages.



DÉCHETTERIES CHANGEMENT D'HORAIRES

Depuis le lundi 27 mars 2017 (lundi suivant le weekend du changement d'heure), les déchèteries intercommunales de Cuxac-Cabardès, Saissac et Salsigne ont vu leurs horaires d'ouverture changer. Le passage aux horaires d'été est entré en vigueur depuis ce jour-là afin d'optimiser le rendement des déchèteries. Les déchèteries repasseront aux horaires d'hiver lors du prochain changement d'heure (fin octobre 2017).

CUXAC-CABARDÈS - 04 68 11 60 35

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
HORAIRES D'ÉTÉ						
					9h-12h	
14h-18h		14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	
HORAIRES D'HIVER						
					9h-12h	
13h30-17h		13h30-17h	14h-17h	14h-17h	13h30-17h	

SAISSAC - 04 68 11 60 35

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
HORAIRES D'ÉTÉ						
					9h-12h	
	14h-18h	14h-18h			14h-18h	
HORAIRES D'HIVER						
					9h-12h	
	14h-17h	13h30-17h			13h30-17h	

SALSIGNE - 04 68 71 55 21

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
HORAIRES D'ÉTÉ						
		9h-12h			9h-12h	
		14h-18h			14h-18h	
HORAIRES D'HIVER						
		9h-12h			9h-12h	
		13h-17h			13h-17h	

**LES PASSAGES DES HORAIRES D'ÉTÉ AUX HORAIRES D'HIVER
(ET INVERSEMENT) SE FONT LORS DU CHANGEMENT D'HEURE
DU CALENDRIER**



COMMUNICATION

www.cdcmontagnenoire.fr, le point sur le site

Du 1^{er} janvier au 21 juin 2017, ce sont 10 230 pages vues et 3 458 visiteurs !

209 visiteurs étrangers (États-Unis, Espagne, Angleterre et Royaume-Uni en tête)

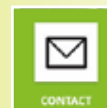
Les pages les plus visitées sont celles de l'ALSH (Centre de Loisirs), les communes de la CDC, la page des appels à candidature (recrutement), la déchetterie, la piscine et la page « Fonctionnement » qui explique le fonctionnement de la CDC (commissions, bureau, budget et services).

Ces chiffres montrent l'importance du site. Téléchargement de documents, des questions sur les compétences, le fonctionnement de la CDC, la plupart des informations dont vous avez besoin se trouvent sur le site.



CONTACT

Sur la page « **Accueil** » de notre site internet, vous pouvez poser vos questions en cliquant sur :



Nous faisons notre possible afin de répondre dans les meilleurs délais à vos messages.


CDC DE LA MONTAGNE NOIRE

Site internet : <http://www.cdcmontagnenoire.fr/>

Mail : communication@cdcmontagnenoire.fr

PISCINE INTERCOMMUNALE DE LA MONTAGNE NOIRE

Site internet : <http://www.cdcmontagnenoire.fr/piscine>

 <https://www.facebook.com/piscineintercommunaledelamontagnenoire>

OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME MONTAGNE NOIRE

Site internet : <https://www.tourisme-montagnenoire.com/>

 <https://www.facebook.com/Tourisme.Montagne.Noire/>

 <https://twitter.com/OTMontagneNoire>

Le service Communication continue de travailler à l'amélioration des supports de communication et nous avons besoin de vos retours afin d'adapter au mieux le service. Envoyez-nous vos remarques et même vos idées à communication@cdcmontagnenoire.fr